

# ECONOMIE

economie.union@sonapresse.com

## Gabon-France : création d'un forum d'affaires

GMNN  
Libreville/Gabon

**L**E Gabon et la France viennent de convenir de la création d'un Forum d'affaires pour la mise en place de chaînes de valeur durables en Afrique. Cette décision a été prise en marge du Congrès mondial de l'Union internationale pour la préservation de la nature (UICN) tenu à Marseille du 3 au 11 septembre, auquel le ministre gabonais des Affaires étrangères, Pacôme Moubelet-Boubeya, a pris part, aux côtés de son ho-

mologue français, Jean-Yves Le Drian, ministre de l'Europe et des Affaires étrangères.

Les deux parties se sont engagées à convoquer, en marge du Choiseul Africa Business Forum qui se tiendra à Nice les 24 et 25 novembre 2021, les parties prenantes intéressées du secteur privé pour la mise en place de ce Forum, dans le cadre des mécanismes existants. Ainsi qu'à le présenter conjointement lors d'un side-event dédié, lors de la COP 26 à Glasgow.

En effet, convaincues que l'atteinte des objectifs de l'Accord de Paris, ceux du Cadre mondial de la diversité biologique pour

l'après-2020 ainsi que les Objectifs de développement durable passe par des approches partenariales reposant non seulement sur la collaboration entre les pays dotés de forêts tropicales et les pays partenaires, mais également sur la mobilisation du secteur privé, les deux parties ont lancé un appel solennel à toutes les entreprises évoluant dans le domaine de l'exploitation forestière et de la transformation du bois, afin qu'elles s'impliquent davantage dans la gestion durable des forêts.



Photo: DR

Les officiels à l'issue du Congrès.

## Chantier moderne: des travaux déjà abandonnés ?

GMNN  
Libreville/Gabon

**L**ES travaux routiers du quartier Chantier-Moderne arriveront-ils à leur terme ? La question est au centre des discussions des riverains de cette partie de Nzeng-Ayong, le plus grand quartier de la commune de Libreville.

Il y a 3 mois, ces derniers ont vu débarquer des engins de l'entreprise Consortium international des travaux publics (CITP) qui avait aussitôt commencé les travaux d'aménagement de la route qui doit relier Chantier-Moderne, Ebacatère et Montalier. Les bordures et les caniveaux ont déjà été réalisés et une petite partie de ladite voie est pavée. Mais face à l'ampleur des travaux et

avec le retour des grandes pluies, l'inquiétude monte chez les usagers de cette bretelle d'environ 3 km. En plus, depuis quelques semaines, sur le chantier, aucun engin n'est plus visible. Les ouvriers se font également rares. Un bourbier qui se forme de plus en plus depuis le retour de la saison pluvieuse rend difficile les déplacements des habitants. "Avant les travaux c'était mieux. Les piétons et les voitures passaient sans trop de problèmes car, on avait mis des cailloux. Mais leurs engins ont enlevé ces cailloux et maintenant les voitures patinent et le chantier n'avance plus...", a constaté un riverain. Ce chantier serait-il sur le point d'être abandonné comme celui de Bambouchine et certains autres de la capitale ?



Photo: DR

Les populations espèrent que le chantier ira à son terme.

## COMMUNIQUÉ

### Liquidation OCTRA

Le Liquidateur de l'OCTRA, en réaction aux rumeurs savamment distillées par des personnes mal intentionnées et tendant à faire croire au retour dans le domaine public des espaces couverts par les Titres Fonciers OCTRA, après consultation et avis des services de la Conservation Foncière et ceux de l'ANUTTC, il apparaît qu'il n'existe aucun texte ayant déclaré d'utilité publique les parcelles faisant partie des Titres Fonciers de l'OCTRA. Il va sans dire que celles-ci restent bien et demeurent la propriété de l'OCTRA.

En conséquence, toute personne désireuse d'en faire l'acquisition ou de régulariser sa situation foncière, devra se rapprocher du Liquidateur de l'OCTRA qui reste le seul habilité à procéder à des ventes dans cette zone.

Tous les occupants anarchiques, sans droits ni titres, sont tenus de régulariser leurs situations respectives auprès de la Liquidation OCTRA, avant le 14 Octobre 2021, sous peine de poursuites judiciaires.

Le Liquidateur de l'OCTRA